

17 novembre 2008

Courrier Laval, Nathalie Villeneuve

Pauline Marois réclame une enquête Île Saint-Joseph

De passage à Laval aujourd'hui, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, a fermement pris position en faveur d'une enquête publique sur le règlement de zonage qui a ouvert au développement l'île Saint-Joseph, deux autres îles de l'archipel de Saint-François, dans la rivière des Mille Îles, et une centaine d'autres zones à Laval.

«Il y a six mois, le gouvernement libéral a déposé le projet de loi 216, qui a pour effet de rendre conforme un règlement de zonage controversé. Plus de 25 000 personnes ont signé une pétition contre le développement [dans ces îles].»

«Étonnamment, à 48h du déclenchement des élections, sentant la soupe chaude, les libéraux ont balayé sous le tapis cette controverse.»

Mme Marois a évoqué ainsi la demande de moratoire sur la construction dans les trois grandes îles lavalloises, formulée par les cinq députés libéraux, l'avant-veille du début de la campagne électorale.

La prise de position de Mme Marois dans cette affaire était au centre de l'allocution qu'elle est venue livrer à Laval-des-Rapides, entourée des cinq candidats péquistes de la région de Laval.

Opportunisme

Elle a fait un parallèle, au sujet du comportement des libéraux dans cette affaire, avec la récente promesse du gouvernement Charest de financer une partie des traitements de procréation assistée, alors qu'il s'était prononcé contre l'aide publique pour le traitement de l'infertilité, dans le passé.

«C'est de l'opportunisme politique», a-t-elle dit à plusieurs reprises.

Jusqu'au bout

Mme Marois a cité un passage d'une communication du ministère des Affaires municipales et des Régions, pour appuyer sa position.

Dans cette lettre datant de juillet 2008, faisant office de réponse à une citoyenne qui avait porté plainte, un représentant du Ministère admet que le processus suivi par Ville de Laval, lors de l'adoption du règlement contesté, soulève des questions.

«Le Ministère n'a pas l'intention d'intervenir davantage dans le dossier», concluait le responsable du traitement des plaintes.

«Nous demandons que le Ministère aille jusqu'au bout et fasse enquête», a conclu Pauline Marois.

<http://www.courrierlaval.com/article-272920-Pauline-Marois-reclame-une-enquete.html>